

Mont-de-Marsan, le 14/02/2025



## Communiqué de presse

### **Carte scolaire 1er degré LANDES : L'Unsa Education assume des choix en toute honnêteté et en toute responsabilité !**

Le Comité Social d'Administration Spécial Départemental relatif à la carte scolaire 1<sup>er</sup> degré dans les Landes s'est tenu jeudi 13 février 2025 à la DSDEN.

En réponse à la question et aux difficultés de remplacement abordées dans notre déclaration préalable, **la DSDEN proposait une augmentation du potentiel de remplacement des Professeurs des Ecoles.**

Nous rappelons que le précédent gouvernement avait pour projet de supprimer 4000 postes dans l'Education dont 3155 postes dans le 1er degré.

Au moment d'étudier la carte scolaire des Landes, nous savions à l'Unsa Education, que nous avons au moins 1 poste Equivalent Temps Plein à rendre. Si les 3155 suppressions de postes avaient été maintenues, combien de postes aurait-il fallu rendre ?

A l'Unsa Education, nous assumons notre syndicalisme réformiste et progressiste. **Le réformisme, c'est accepter des compromis pour gagner des avancées**, sans compromission, dans l'intérêt du plus grand nombre. Le progressisme, c'est proposer des solutions d'amélioration sans rester sur une posture qui bloque tout progrès !

Avec 250 élèves de moins prévus dans les Landes à la rentrée, une déprise démographique qui malheureusement dure depuis des années, nous aussi à l'Unsa Education, nous aurions souhaité que cette baisse soit l'occasion d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail partout dans les Landes ! Sous un autre type de gouvernance, c'eut été possible.

**A l'Unsa Education, nous assumons un syndicalisme intellectuellement honnête et responsable !**

Avec un ETP à rendre, 13 écoles ou RPI en observation pour effectifs à la hausse, 33 écoles ou RPI en observation pour effectifs à la baisse, un vivier de remplaçant insuffisant (notamment sur ce mois de janvier passé), fallait-il raisonnablement rester sur un statu quo, en ne réclamant que des ouvertures de classe et de moyens de remplacement ?

**Pour l'Unsa Education, c'est mentir aux personnels que de leur faire croire qu'en votant contre les propositions de la DSDEN au CSA-SD du 13 février, cela aurait permis d'éviter les 19 fermetures proposées** tout en permettant déjà à 4 écoles de gagner une classe et en renforçant le dispositif de remplaçants d'un potentiel qui pourrait aller jusqu'à 8 postes ETP !

La DSDEN a gardé en réserve 5 postes au moins pour les ajustements de juin. **L'Unsa Education sera force de proposition, comme elle l'a été sur ce CSA-SD du 13 février, en obtenant la non fermeture sur 2 sites qui pourtant étaient proposés à fermeture par la DSDEN lors de la présentation des mesures.**

En s'abstenant, l'Unsa Education ne valide pas toutes les mesures proposées ! Elle reconnaît le dialogue social et l'expertise partagée. Elle valide les avancées qui vont permettre dès aujourd'hui aux écoles de se projeter. Elle ne valide pas des suppressions de classes, mais en en s'abstenant, elle permet aux personnels dès aujourd'hui de s'organiser sans attendre.

Ce CSA-SD du 13 février n'est qu'une première étape de la carte scolaire 2025. **L'Unsa Education prendra ses responsabilités à chaque étape suivante dans l'intérêt de tous les personnels, de tous les élèves et de tous les territoires.**

Christophe NOWACZECK  
Secrétaire Départemental du SE-UNSA et de l'Unsa Education des Landes

05 58 46 24 24  
06 15 39 37 34  
[40@se-uns.org](mailto:40@se-uns.org)

**SE-UNSA des Landes  
Résidence « Clos Michel Ange »  
830, avenue Maréchal Foch  
40000 MONT DE MARSAN**